



Dossier technique  
Sélective Inter-Régionale S4 Nord TR  
6/7 mai 2023  
ARQUES

# Dossier technique Sélective 4 Trampoline Nord

**GRAND EST  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE  
ILE DE France  
HAUTS DE France  
BRETAGNE  
PAYS DE LA LOIRE  
NORMANDIE  
CENTRE VAL DE LOIRE**

**Forclusion / limite d'engagement :**

**17 avril 2023**

## Contacts techniques

**Organisateur** : comité régional des Hauts-de-France.

**Club d'accueil** : Club de l'AMGA, Arques.

### Responsables techniques

Elu technique en charge du trampoline (en priorité) :

Philippe FAIT [a-g-p2@wanadoo.fr](mailto:a-g-p2@wanadoo.fr) 06/14/44/89/92

Coordonnatrice ETR

Sabrina HUCHIN [sabrina.huchin@ffgym-hdf.fr](mailto:sabrina.huchin@ffgym-hdf.fr) 06/74/81/07/32

### Procédure d'engagement des juges

- ✓ Les juges doivent être engagés via la catégorie « accréditation juge » sur Engagym avant le **17 avril** :

**Les juges sont engagés pour la journée de compétition. Ils doivent prévoir leurs feuilles de notation.**

- ✓ Le livret de juge devra être présenté au juge arbitre le jour de la compétition.
- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ Les juges devront être disponibles sur le/les jours de compétition sur lesquels leur club a des gymnastes engagés.
- ✓ En cas de non-présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

### Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via ENGAGYM comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur ENGAGYM)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via ENGAGYM)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline) :

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

### Engagements des gymnastes :

#### Tarifs

Filière Performance :

Synchronisé : 26 euros par unité

Individuel : 22 euros par gymnaste

Filière Elite :

Synchronisé : 36,80 euros par unité

Individuel : 37,60 euros par gymnaste

## **Les engagements sont à réaliser par ENGAGYM avant le 17 avril 2023 (23h59).**

### **Règlement des engagements :**

Les règlements sont à faire au Comité Régional des Hauts de France pour le 28 avril 2023 dernier délais :

***Par virement (info bancaire sur ENGAGYM)***

***Ou par chèque*** à l'ordre de **CRFFGYM HDF**, à transmettre au comité régional des HDF, 125 route de Gruson 59830 CYSOING.

**Merci à tous de préciser COMPET IR 4 TR et nom du club (au dos du chèque ou sur intitulé du virement).**

### **Accueil des clubs**

- ✓ Le dossier (avec les accréditations) sera à retirer dans la salle de compétition dès votre arrivée :  
samedi 6 mai 2023 à partir de 11h, dimanche à partir de 8h.
- ✓ Signaler toutes données erronées à l'accueil dès votre arrivée.

### **Forfaits :**

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application ENGAGYM.

### **Vérification des licences**

ATTENTION : les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel. L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

### **Certificats médicaux élite**

Certaines catégories nécessitent un certificat médical élite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à [certificatmedicalelite@ffgym.fr](mailto:certificatmedicalelite@ffgym.fr) au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (soit avant le 29 avril).

Les gymnastes dont le certificat n'a pas été transmis à la Fédération devront être en mesure de le présenter sur place sans quoi ils ne seront pas autorisés à concourir.

### **Modalités de compétition**

#### **Organisation du plateau**

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

#### **Planning de compétition**

Le planning prévisionnel est disponible sur le site de la FFGYM, sur la page du calendrier de la compétition, ainsi que sur le site du Comité Régional. Le planning définitif sera diffusé à ces mêmes endroits.

#### **Entraînement plateau compétition**

Un entraînement plateau est proposé le samedi 6 mai de 12h à 14h.

**Récapitulatif des formalités techniques à accomplir**

<b>Formalité</b>	<b>Où</b>	<b>Date limite</b>
Engagement des gymnastes	EngaGym	17 avril
Accréditations entraîneurs et dirigeants	EngaGym	17 avril
Engagement des juges	EngaGym	17 avril
Paiement des engagements	EngaGym	29 avril (dernier délais)

***Bonne compétition à tous.***